

Processus et outils opérationnels d'évaluation environnementale des projets de réhabilitation des équipements de production à Hydro-Québec – une expérience en cours

Robert LUSSIER
Conseiller en environnement
Hydro-Québec Production, Québec-Canada

Daniel THERIAULT
Conseiller en environnement
Hydro-Québec Production, Québec-Canada

Robert LUSSIER : M. Lussier a une formation multidisciplinaire, avec une maîtrise en urbanisme après des études au baccalauréat et une maîtrise en anthropologie à l'Université de Montréal. Consultant en environnement durant près de vingt ans, il a dirigé et participé à de nombreuses études environnementales et d'impacts relatives à des projets hydroélectriques et nucléaires. Il a aussi été chargé de projets dans le cadre d'études de suivi environnemental d'installations de production d'énergie électrique. En 2006, M. Lussier s'est joint à la direction Barrages et Environnement de la division Production d'Hydro-Québec. À titre de conseiller en environnement, il participe à des activités de suivi environnemental d'installations en exploitation et à la préparation d'encadrements en environnement. Il est responsable du programme de suivi des Accès nordiques.

Daniel THERIAULT : M. Thériault a un Baccalauréat en urbanisme et une Maîtrise en aménagement des ressources du paysage. Il a été responsable des évaluations environnementales relatives à la distribution d'électricité. De 1997 à 2005, Il a aussi été chargé, à Hydro-Québec, de la gestion de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal. Il a dirigé des études sur l'intégration d'installations électriques au paysage. Depuis 2006 Monsieur Thériault s'est joint à la division Production d'Hydro-Québec. Il est responsable de coordonner le système de gestion environnementale de la vice-présidence Exploitation des équipements de production (environ 2700 employés) et de la réalisation des encadrements en environnement. Il collabore à la révision des outils opérationnels et aux processus d'évaluations environnementales s'appliquant à la réfection des équipements de production.

Résumé : Pour veiller à la pérennité de ses installations de production d'électricité, la vice-présidence Exploitation d'Hydro-Québec Production prévoit au cours des prochaines années des activités de maintenance et des projets d'amélioration qui toucheront plusieurs centrales, ouvrages ou infrastructures. Déjà soucieuse d'intégrer l'environnement à la planification, conception et réalisation de ses travaux, elle avait adopté au début des années 2000, une méthode d'évaluation des impacts des travaux de réhabilitation et de maintenance de ses installations. Après quelques années d'application, il est apparu nécessaire de réviser cette méthode pour mieux tenir compte du contexte dans lequel se réalisent les travaux actuels et à venir. Suivant le principe d'amélioration continue de ses pratiques environnementales, Hydro-Québec Production a revu sa méthode d'évaluation environnementale pour optimiser ses interventions dans les projets de réhabilitation et de maintenance. Comme ces projets sont diversifiés, la méthode a été adaptée à la nature et l'envergure des travaux prévus, selon qu'ils sont réalisés par Hydro-Québec Production, en tant que maître d'œuvre, ou qu'ils sont confiés à un fournisseur. Pour les projets réalisés par Hydro-Québec Production, la méthode proposée comprend un ensemble d'outils (une grille d'évaluation des impacts, des aide-mémoire, un répertoire intégré de mesures d'atténuation, etc.) qui se veulent conviviaux. Les employés peuvent les consulter et les utiliser en ligne sur le réseau intranet de l'entreprise. Lorsqu'elle confie un projet de réfection à un fournisseur, Hydro-Québec Production veut agir en propriétaire averti en lui transmettant, entre autres, ses exigences en matière d'environnement. Pour atteindre cet objectif, elle utilise, notamment, une fiche d'identification des exigences environnementales. La révision de la méthode d'évaluation environnementale des travaux de réhabilitation d'Hydro-Québec Production s'appuie sur une démarche consultative et participative. En effet, les nouveaux processus et outils d'évaluation des impacts sont soumis à des tests, en projets pilotes, avec des employés directement impliqués dans l'exploitation d'installations hydroélectriques (et en relation avec un fournisseur, le cas échéant). Cet exercice permet leur révision en profondeur dans un contexte opérationnel.